

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :

21/10/91

Origine :

DSI

MMES et MM les Directeurs

- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

- des CETELIC

MMES et MM les Médecins Conseils

- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

- des Caisses Régionales d'Assurance Maladie

M le Médecin Chef de La Réunion

Réf. :

DSI n° 14/91

Plan de classement :

122

Objet :

Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM)

Suivi de l'Utilisation du Système Informationnel (SUSI)

Les organismes sont avertis de la mise en place d'un logiciel d'exploitation des données issues de la journalisation du SIAM.

Pièces jointes :

Liens :

Date d'effet :

Immédiate

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

DSI R. ZIENKIEWICZ

21 / 10 / 91

Origine :
DSI

MMES et MM les Directeurs
- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
- des CETELIC
MMES et MM les Médecins Conseils
- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
- des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
M le Médecin Chef de La Réunion

N/Réf. : DSI n° 14 / 91

Objet : Suivi de l'Utilisation du Système Informationnel
(SUSI)

I - PRESENTATION

A la demande de la CNIL, une journalisation des interrogations effectuées sur la base SIAM par les utilisateurs a été mise en place dans tous les CETELIC.

Pour répondre aux vœux des Directeurs de Caisses Primaires qui souhaitent suivre l'activité SIAM de leurs organismes, le Département du Système d'Information de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie a demandé au CETELIC de Saint-Etienne d'élaborer un programme d'exploitation des données issues directement des fichiers de journalisation.

L'exploitation s'articule en deux phases :

1. La première phase consiste à alimenter une structure d'interface standard, commune aux matériels BULL et IBM, à partir des journaux. Ces derniers dépendant très étroitement des matériels, le CETELIC de Saint-Etienne a écrit le programme d'alimentation pour BULL et le CETELIC de Valenciennes celui pour IBM.
2. La seconde phase consiste, à partir du fichier d'interface, à alimenter une base de données comportant les informations relatives à l'activité SIAM, consultable par les utilisateurs en mode infoservice avec un langage d'interrogation du type SQL.

En outre, à partir de la base de données, des tableaux sont édités mensuellement. La base a été développée sous IDS2 par le CETELIC de Saint-Etienne, et le CETELIC de Valenciennes a procédé aux adaptations nécessaires pour les matériels IBM.

Pour disposer de l'ensemble des possibilités offertes par l'outil, des informations non disponibles directement devront être saisies par les utilisateurs. Il s'agit d'une part du numéro du thème auquel est rattachée la requête lancée, et d'autre part du type d'utilisateur qui saisit cette requête.

II. - DOCUMENTATION

Une documentation complète, composée d'une analyse fonctionnelle, d'une analyse organique, d'un guide de mise en oeuvre et d'un guide d'utilisation, sera fournie avec la diffusion du logiciel.

D'ores et déjà, vous trouverez en annexe une synthèse du guide destiné à l'utilisateur. Ce document a été rédigé par le CETELIC de Saint-Etienne. Il présente également certaines spécificités propres au matériel IBM.

Cependant, les caisses adhérentes à un centre IBM recevront en temps voulu une documentation ad hoc rédigée par le CETELIC de Valenciennes.

III. - DIFFUSION

Le logiciel SUSI a déjà fait l'objet d'une expérimentation présérie par quelques CETELIC et CPAM depuis le mois de juin dernier. La diffusion générale a été prévue pour le mois d'octobre.

L'ensemble des CETELIC en a déjà été prévenu par télex, et il leur a été demandé de prendre les contacts nécessaires avec les centres de Saint Etienne ou de Valenciennes selon le cas, pour réceptionner les programmes et suivre une séance de présentation.

L'information et la formation des utilisateurs, avec la diffusion de la documentation adaptée au type de matériel de votre CETELIC, se fera par l'intermédiaire des comités régionaux SIAM.

Ces derniers sont également chargés de transmettre à la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie, le cas échéant, une synthèse des demandes d'évolution fonctionnelle exprimées par les utilisateurs au niveau régional.

Gilles JOHANET

1 - PRESENTATION DE L'APPLICATION

Suite aux accords passés avec la CNIL, une journalisation des travaux effectués par les utilisateurs de SIAM a été mise en place dans les CETELIC. Une exploitation de ce journal a été réalisée, destinée dans le cadre du suivi de SIAM :

- au plan local, aux directeurs de CPAM,
aux médecins chefs des Services Médicaux Locaux et Régionaux,
aux utilisateurs des cellules SIAM,
aux directeurs et aux gestionnaires de la base de données des CETELIC,
- au plan régional, au Comité Régional SIAM,
- au plan national, à la CNAMTS.

L'objet de cette application est de mettre à disposition un ensemble de données concernant l'activité d'une cellule SIAM. Par exemple, à partir des requêtes effectuées par les utilisateurs, de vérifier la conformité aux thèmes déclarés ou de pouvoir éventuellement quantifier le coût d'une requête, et pourquoi pas d'une étude. Cet ensemble d'informations ainsi restructurées fait d'une part l'objet d'une édition mensuelle sous forme de tableaux destinés aux directions, et d'autre part, est accessible par certains utilisateurs sous la forme d'une base de données consultable sous PDQ.

L'application est structurée en trois fonctions :

- une fonction consistant en la création d'une structure d'interface commune aux matériels BULL et IBM, se présentant sous la forme d'un fichier dénommé "INTERFACE REQUETES", créé par l'extraction, à partir du fichier COLLECTEUR, des requêtes "présumées abouties", c'est-à-dire :
 - . les requêtes lancées en direct ayant effectivement abouti,
 - . les requêtes lancées en différé, puisque le résultat n'est pas pris en compte au niveau du COLLECTEUR,
- une fonction consistant en l'alimentation d'une base de données "ACTIVITE SIAM", adaptable à chaque matériel, permettant ainsi de structurer les informations issues des fichiers INTERFACE de manière à les rendre accessibles par des utilisateurs au moyen d'un langage d'interrogation de type SQL,

- une fonction consistant en l'édition de tableaux de synthèse élaborés à partir des informations enregistrées en base de données.

2. - GUIDE DE SAISIE DES REQUETES SIAM

Deux informations définies dans l'INTERFACE REQUETES doivent être renseignées par les utilisateurs de SIAM lors de l'écriture d'une requête pour les sites BULL ou de la connexion sur les sites IBM.

Il s'agit :

- d'une part de l'association de la requête à l'un des thèmes autorisés par la CNIL et déclarés par les CPAM,
- d'autre part, de la reconnaissance du type utilisateur (Service Administratif et/ou Service Médical Local, Service Médical Régional ou éventuellement distinction des requêtes demandées par la CNAMTS).

Les valeurs suivantes sont retenues pour le paramétrage du thème :

- 1 à 35 pour les requêtes concernant les thèmes référencés et autorisés par la CNIL,
- 70 à 90 pour l'identification des thèmes locaux ayant fait l'objet d'une déclaration lourde,
- 96 pour des requêtes concernant des études se rapportant à plusieurs thèmes,
- 97 pour les requêtes concernant des études statistiques,
- 98 pour les requêtes non rattachables à un thème (décision prise par l'utilisateur).
- dans le cadre des requêtes conventionnelles, on pourra remplacer la référence au thème déclaré par l'indication de la référence médicale nationale en la précédant du chiffre "1". A charge pour l'utilisateur de s'assurer que les thèmes CNIL en découlant ont été déclarés.

Les valeurs suivantes sont retenues pour le paramétrage de la référence du type utilisateur :

- A requête effectuée par le Service Administratif,
- M requête effectuée par l'Echelon Local du Service Médical,
- C requête effectuée en commun (Administratif et Médical),
- R requête effectuée par l'Echelon Régional du Service Médical,
- N requête effectuée par les utilisateurs dans le cadre d'une demande de la CNAMTS,
- T technique (travaux effectués par le support technique du CETELIC).

Le fichier COLLECTEUR tel qu'il existait actuellement se trouve donc enrichi de ces nouvelles données.

2.1. - Modalités de saisie spécifiques aux sites IBM

La codification des références type utilisateur et thème d'étude est effectuée lors de la connexion à la base.

Lorsque la référence utilisateur n'est pas saisie, la valeur est forcée à "X" au niveau du CETELIC.

De même, lorsque le pourcentage du thème n'est pas donné par l'utilisateur, sa valeur est positionnée à "99" par le CETELIC.

2.2. - Modalités de saisie spécifiques aux sites Bull

En ce qui concerne les sites BULL, le numéro du thème et le type utilisateur sont saisis entre quotes (' ') ou double quote (" "), après le mot clé SELECT, dans une requête de sélection.

EXEMPLE :

SELECT "XXXY", rub1, rub2, ..., rubX FROM nom-de-table
ou SELECT "XXY", rub1, rub2, ..., rubX FROM nom-de-table
*ou SELECT "XXXY", * FROM nom-de-table WHERE ...*

où "XXX" représente le numéro du thème associé,
"Y" le type utilisateur.

En ce qui concerne une requête de création de VIEW ou de SNAPSHOT, ces informations ne sont pas saisies, non seulement pour économiser la place disque affectée aux espaces utilisateurs, mais aussi du fait que des requêtes relevant d'études concernant des thèmes différents peuvent être effectuées sur une même vue ou un même snapshot. Ainsi, lorsqu'une requête est lancée sur cette vue ou ce snapshot, l'utilisateur doit préciser le thème concerné.

Si la référence utilisateur n'est pas saisie, la valeur est forcée à "X" au niveau du CETELIC.

S'il s'agit d'une création de snapshot ou de vue, la valeur est forcée à "Y" au niveau du CETELIC.

Deux valeurs sont également forcées au niveau du CETELIC pour la référence du thème :

- 95 pour les requêtes effectuant une création de VUE ou de SNAPSHOT,
- 99 pour les requêtes dont le paramétrage du thème n'a pas été donné par l'utilisateur.

3 - DESCRIPTION DES ETATS

Les états suivants font l'objet d'une édition mensuelle.

Une page de garde indique le nom de l'organisme destinataire ainsi que le mois concerné par l'activité SIAM.

Chaque direction de Caisse Primaire est destinataire des données concernant son organisme.

Par convention le libellé "requêtes exécutées" recouvre les requêtes exécutées en mode direct et les requêtes lancées en différé.

3.1. - Tableau de synthèse

JOURNAL DES REQUETES

Il s'agit du catalogue des requêtes exécutées, classées par ordre chronologique en fonction de leurs date et heure de lancement.

EDITION (2)
ACTIVITE (3)

JOURNAL DES REQUETES

SUSI 3010
VERSION 1 (4)

ORGANISME : xxxxxxxx (1)

TYPE UTILISATEUR : xxx (5)

MODELE : x (6)

DATE	HEURE	EXPLOIT	NOM DE REQUETE	THEME
		(7)		

(1) : nom de l'organisme

: CPAM

(2) : date d'édition

(3) : période d'activité SIAM concernée

(4) : nom du programme et version

(5) : type de l'utilisateur

: Service Administratif
ou Service Médical local
ou Service Administratif et Service Médical local
ou Service Médical régional
ou Enquête Nationale
ou Support Technique CETELIC

(6) : type du modèle

: R modèle école
R modèle réel.

(7) : mode d'exploitation

: I interactif
D différé

3.2. - Tableau de bord

DENOMBREMENT DES REQUETES

Il s'agit de l'état récapitulatif du nombre de requêtes exécutées par thème, modèle, et type d'utilisateur.

Des sous-totaux sont effectués par thème et par modèle.

EDITION (2)
ACTIVITE (3)

DENOMBREMENT DES REQUETES

SUSI 3020
VERSION (4)

ORGANISME : xxxxxxxx (1)

THEME	MODELE	TYPE UTILISATEUR	NOM DE REQUETES

(1) : nom de l'organisme : CPAM

(2) : date d'édition

(3) : période d'activité SIAM concernée

(4) : nom du programme et version

3.4. - Tableau descriptif :**STRUCTURE DES REQUETES**

Il s'agit d'une formalisation différente du tableau précédent. La syntaxe des requêtes exécutées est présentée par élément. Le critère de tri est également le type utilisateur.

EDITION (2)
ACTIVITE (3)

STRUCTURE DES REQUETES

SUSI 3040
VERSION xx (4)

ORGANISME : xxxxxxxx (1)

LIBELLE DU THEME : xx (5)

MODELE : x (6)

TYPE UTIL	DATE	HEURE	NOM REQUETE	TABLE INTER	COLON INTER	TABLE CREEE	COLON CREEE	CONDITION

(1) : nom de l'organisme : CPAM

(2) : date d'édition

(3) : période d'activité SIAM concernée

(4) : nom de version du programme

(5) : libellé du thème

(6) : type du modèle : E modèle école
R modèle réel.